

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 3 JUIN 2021

LE REVENU GLOBAL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS RESTE STABLE EN 2020

Le service Statistiques et Veille des Marchés de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) vient de publier le rapport statistique des télécommunications de l'année 2020. Ce rapport documente les faits marquants et les chiffres clés du marché des télécommunications en 2020, en illustrant l'évolution des volumes, des revenus et des données techniques selon les différents services offerts. L'ILR observe ainsi une nette progression de la fibre optique au Luxembourg et un impact de la crise sanitaire sur le marché des télécommunications.

En 2020, la crise sanitaire **Covid19** a aussi influencé les chiffres du marché en suscitant notamment une hausse exceptionnelle aussi bien du volume de communications de téléphonie fixe (+10,6%) que du volume de communications mobiles (+19,6%).

Le **revenu global** reste stable avec 567,6 millions d'euros en 2020 (+0,1%). Les revenus des services fixes, sous l'influence marquée d'un marché d'accès Internet fixe en croissance de 6,2%, égalisent les revenus décroissants des services mobiles (-5,9%).

La digitalisation continue, notamment avec le remplacement rapide des **raccordements téléphoniques** analogiques classiques (-19,1%) par des services de téléphonie IP inclus dans l'accès Internet fixe « VoBB » (+8,6%). Ces services de téléphonie IP atteignent désormais 190.100 unités. Au Luxembourg, plus que 60% du volume total des communications fixes sont réalisés par des entreprises, tandis que les entreprises ne représentent que 24% des raccordements.

Le nombre total d'abonnements **Internet fixe** est de 235.200 (+2,2%) fin 2020. Tandis que le nombre de raccordements avec une vitesse descendante strictement inférieure à 100 Mbps continue à décroître (-23,0%), le nombre d'accès à une vitesse supérieure ou égale à 100 Mbps augmente de 23,2% pour atteindre 154.700 unités fin 2020. Ce segment représente ainsi 65,8% du marché d'accès Internet fixe fin 2020, partant de seulement 19,3% fin 2016. Avec le changement de la demande des consommateurs, le revenu mensuel moyen des opérateurs par accès Internet fixe évolue à 50,4 euros, soit une hausse annuelle de 6,2%. La **fibre optique** est devenue, depuis fin 2020, la technologie la plus utilisée pour l'accès Internet fixe au Luxembourg et représente 50,2% des accès.

Parallèlement au succès de la commercialisation des accès Internet en fibre optique, **la couverture** en infrastructure fibre optique progresse et atteint, fin 2020, 72,1% des logements et locaux. La part du parc

total de logements et locaux raccordée à un réseau VHCN (Very High Capacity Network) en fibre optique ou CATV Docsis3, permettant des accès Internet fixe à une vitesse descendante annoncée supérieure ou égale à 1 Gbps, est de 95,6%. Ce taux représente une bonne couverture au Luxembourg qui est bien plus élevée par rapport aux autres pays européens.

L'utilisation des **réseaux mobiles** s'intensifie continuellement, ceci du point de vue de la consommation vocale (+19,6%) et plus particulièrement de celui des services de données dont le volume augmente sensiblement de 53,6% sur base annuelle. Le Luxembourg a désormais franchi la barre des 1 millions de cartes SIM actives en 2020 (+4,0%). Le revenu moyen par carte SIM descend à 20,4 euros par mois, en baisse de 10,5%. Alors que 57,7% des consommateurs de services de communications mobiles génèrent un revenu mensuel de moins de 20 euros par mois, quelque 20,8% génèrent plus de 40 euros par mois.

Le rapport statistique est complété d'un chapitre relatif à l'utilisation des services de télécommunications par les entreprises et administrations. De même, l'Institut publiera prochainement deux études de tarifs relatives aux services mobiles et aux services Internet fixe au Luxembourg.

L'ILR tient à souligner qu'une infographie reprenant les principales évolutions et un sommaire avec les chiffres clés du marché viennent compléter le rapport. Le rapport est disponible sous le lien suivant : <https://web.ilr.lu/FR/Professionnels/Communications-electroniques/Statistiques/Rapports/>

Contact Presse presse@ilr.lu

Tél. +352 28 228 555

La mission de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) est d'assurer et de superviser, dans l'intérêt du consommateur, le bon fonctionnement des marchés sur base d'une concurrence effective et durable, tout en garantissant un service universel de base. L'ILR, autorité indépendante, est en charge de la régulation des réseaux et services de communications électroniques, du transport et de la distribution d'énergie électrique et du gaz naturel, des services postaux, du transport ferroviaire et des redevances aéroportuaires. L'ILR assure en outre la gestion et la coordination des fréquences radioélectriques. L'ILR est également le point de contact unique pour le Luxembourg et l'autorité compétente en matière de sécurité des réseaux et des systèmes d'information couvrant notamment les secteurs suivants : Énergie, Transports, Santé, Fourniture et distribution d'eau potable et Infrastructures numériques ainsi que les services numériques.